

## **VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)**

- Votre expérience professionnelle et personnelle mérite d'être reconnue
- Vous avez au moins 3 ans d'expérience dans un domaine d'activité et vous souhaitez obtenir une certification professionnelle en lien avec cette expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est peut-être une réponse à votre projet

Pour vous présenter le dispositif, les différentes étapes d'une démarche de VAE et pouvoir répondre à vos questions, une réunion d'information est organisée par le Relais Territorial VAE le :

**JEUDI 19 JANVIER 2012 à 18 heures**

## **Le Congé Individuel de Formation, Le Droit Individuel à la Formation, Le Bilan De Compétences, et autres dispositifs de formation :**

- Vous souhaitez vous informer sur les différents dispositifs de formation professionnelle afin de faire un choix adapté à votre situation
- Vous désirez connaître les modalités de financement, les délais, les informations règlementaires, administratives

Participez à la réunion d'information organisée par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais :

**JEUDI 26 JANVIER 2012 à 18heures**

Ces réunions se dérouleront : dans les locaux du **Pays Voironnais 40 rue Mainssieux 38500 VOIRON**

Sans inscription, gratuites, ces réunions sont accessibles, à toute personne souhaitant obtenir des informations .A l'issue des réunions, possibilité de prendre un RV afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel (diagnostic, élaboration et accompagnement dans la mise en place d'un parcours d'évolution professionnelle)

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur [www.emploi-paysvoironnais.org](http://www.emploi-paysvoironnais.org)

Pour plus de renseignements : Anne-Marie Fischer, Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan 04 76 93 17 18.